

Diffusion immédiate
Le 29 mai 2006

Avis de smog - Élargissement

Le ministère de l'Environnement a étendu l'*avis de smog* pour demain, le 30 mai 2006, aux régions suivantes :

Burk's Falls-Bayfield Inlet	Manitoulin-Northshore-Killarney
Grand Sudbury et environs	North Bay-West Nipissing

L'*avis de smog* reste en vigueur dans les régions suivantes :

Barrie-Orillia-Midland	Kingston-Prince Edward
Belleville-Quinte-Northumberland	London-Middlesex
Ville de Hamilton	Niagara
Ville de Toronto	Oxford-Brant
Dufferin-Innisfil	Parry Sound-Muskoka-Huntsville
Dunnville-Caledonia-Haldimand	Peterborough-Kawartha Lakes
Elgin	Sarnia-Lambton
Grey-Bruce	Simcoe-Delhi-Norfolk
Haliburton	Waterloo-Wellington
Halton-Peel	Windsor-Essex-Chatham-Kent
Huron-Perth	York-Durham

L'*avis de smog* concernant l'ensemble des régions indiquées ci-dessus reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Un *avis de smog* est émis quand on s'attend à un épisode de smog le lendemain.

Un temps chaud et ensoleillé accompagné de vents soufflant du sud-ouest apportant de l'air pollué des États-Unis ainsi que l'accumulation locale de polluants dans l'air ont fait monter les niveaux de smog dans le sud-ouest, le centre ainsi que dans certaines régions du nord et de l'est de la province.

Le smog est un brouillard de polluants composé d'ozone au sol, de particules fines et d'autres polluants. En été, plus de la moitié de la pollution à l'origine du smog qui sévit en Ontario provient

des États-Unis. Les sources polluantes au niveau local contribuent largement à la formation des particules fines le reste de l'année.

Le site www.qualitedelairontario.com renferme des conseils pour lutter contre le smog et réduire le plus possible ses effets sur les personnes sensibles. Pour en savoir plus sur la qualité de l'air, consulter le site du ministère de l'Environnement (www.ene.gov.on.ca).

- 30 -

Renseignements :

John Steele

Direction des communications

416-314-6666